



# CHAMPIONNAT DE FRANCE DES RÉGIONS PARA TENNIS DE TABLE ADAPTÉ

LES 16, 17 ET 18 DÉCEMBRE 2022

Étoile Alençonnaise - Rue de Verdun, 61000 Alençon

Soutenu par



AGENCE NATIONALE DU SPORT



# Sommaire

Mot d'accueil

Bienvenue à Alençon

Venir à Alençon

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Autorisation médicale

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Liste des hébergements

## Mot d'accueil



Bienvenue à Alençon, bienvenue dans l'Orne, bienvenue en Normandie.

Nous vous accueillons pour deux jours de compétitions où les meilleurs pongistes de chaque région vont concourir pour ramener le challenge national.

La Normandie a déjà accueilli par 2 fois cette compétition.

Après le Calvados et l'Eure, c'est au tour du département de l'Orne de réunir les meilleures conditions de jeux dans la très belle salle de l'Étoile Alençonnaise qui a déjà accueillie de très grandes compétitions nationales en FFTT.

Notre équipe travaille activement pour faire de ces deux jours une grande fête avant les fêtes de fin d'année.

Nous essayons de réunir les meilleures conditions en lien avec l'équipe technique national pour que cette dernière compétition de l'année 2022 soit l'apothéose d'une année bien compliquée.

Alors à très bientôt à Alençon !



**Jean-Michel LECLERC**  
Président du COL  
Président de la Ligue Sport Adapté  
Normandie

## Bienvenue à Alençon



Idéalement installée dans le sud de la Normandie, Alençon et sa région réservent d'agréables surprises : un passé historique empreint d'illustres personnalités, un patrimoine unique, des paysages et des forêts où il fait bon se balader et des produits du terroir pour se régaler !

Préfecture du département de l'Orne, l'ancienne cité des Ducs d'Alençon est aujourd'hui classée « Site patrimonial remarquable » et est célèbre pour son art de la dentelle au « point d'Alençon », inscrit au Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO. Ce savoir-faire unique se découvre aux Musée des Beaux-Arts et de la dentelle.

Alençon est également une ville sanctuaire. En effet, Sainte Thérèse, la sainte la plus connue au monde, y est née et vous pourrez visiter les lieux qui ont marqué ses premières années.

Que vous soyez croyants ou simplement amateurs d'architecture sacrée, une visite de la basilique est fortement conseillée. Son porche du gothique flamboyant, véritable dentelle de pierre, est l'un des plus beaux de Normandie !



Située au cœur du Parc Naturel Régional Normandie-Maine, Alençon possède un charme discret et une élégance naturelle. Flânez dans son centre historique et découvrez ses maisons à pans de bois, ses hôtels particuliers du 18<sup>e</sup> et sa belle halle au blé circulaire dont la majestueuse verrière était surnommée la « crinoline » par les dames de la ville. À seulement un quart d'heure de là, tracez la route jusqu'au site classé des Alpes Mancelles et ne manquez pas Saint-Céneri-le-Gérei, l'un des plus beaux villages de France, préservé dans un écrin de nature et qui a inspiré de nombreux peintres dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

# Venir à Alençon



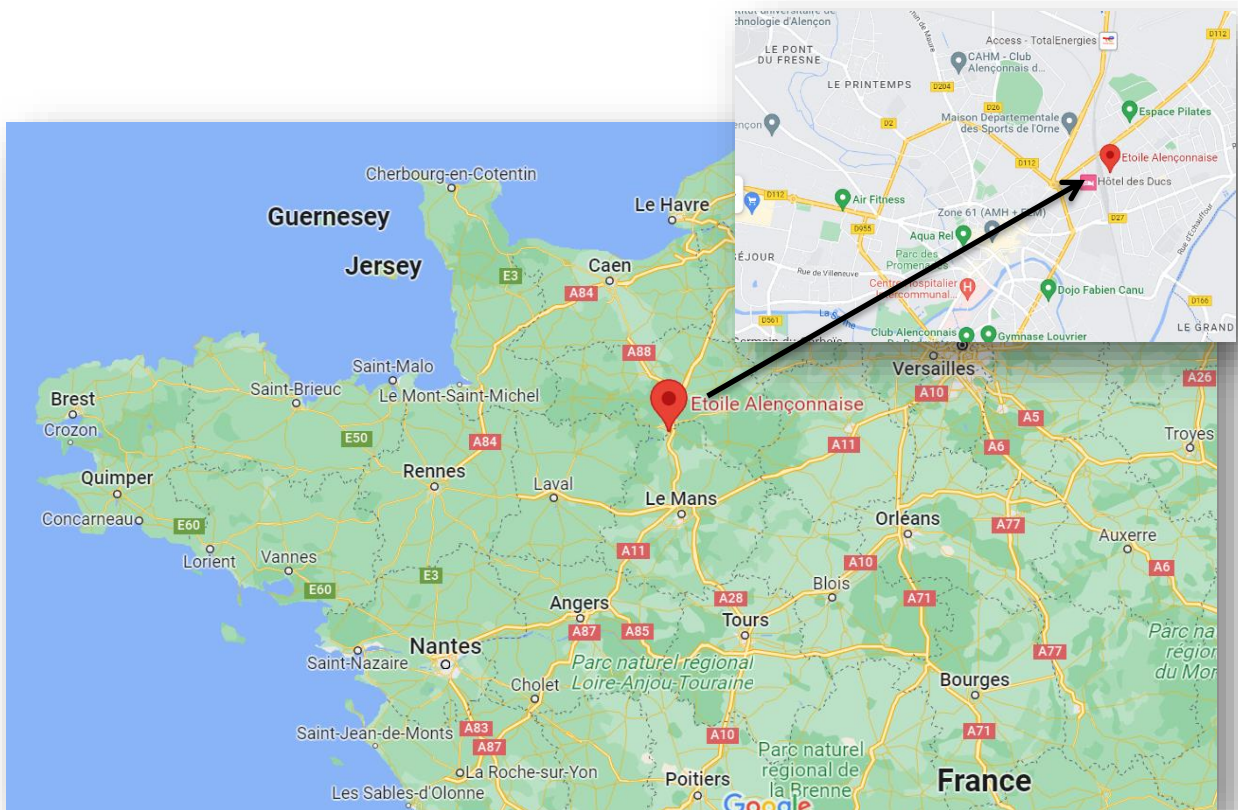
**Salle Étoile Alençonnaise**  
Rue de Verdun  
61000 Alençon

## En voiture

- 1h15 de Caen (A88)
- 2h40 de Paris (N12)
- 40 mn du Mans (A28)

## En train/TGV

- 2h30 de Paris (axe Paris-Le Mans avec correspondance pour Alençon)



# Comité d'organisation local

**Président du COL**

**Monsieur Jean-Michel LECLERC**

*Président de la Ligue Sport Adapté Normandie*

FONCTION	CONTACT
Trésorière	Anick BITOT
Secrétaire générale	Sylvie LEBAILLY
Commission Coordination / Logistique	Claire LAFORCE Delphine CABART
Commission Sportive	Claire LAFORCE Julie PESNEL
Commission Médicale	Jean-Michel LECLERC
Commission Restauration	Jean-Michel BARTHÉLÉMY Corinne FAUCHARD
Commission Hébergement	Julie PESNEL Claire LAFORCE
Commission Communication / Partenariats	Carolane PORTE
Commission Animation / Bénévolat	Claire LAFORCE Delphine CABART
Commission Développement Durable	Corinne FAUCHARD
<b>Cadre technique nationale para tennis de table adapté</b>	Marie-Paule FERNEZ <a href="mailto:mariepaule.fernez@sportadapte.fr">mariepaule.fernez@sportadapte.fr</a>
<b>Déléguée technique fédérale du championnat</b>	Marie-Paule FERNEZ <a href="mailto:mariepaule.fernez@sportadapte.fr">mariepaule.fernez@sportadapte.fr</a>
<b>Référent championnat de la commission sportive nationale para tennis de table adapté</b>	Adrien DODU <a href="mailto:adriendodu@gmail.com">adriendodu@gmail.com</a>



**COL CFR para tennis de table adapté 2022**  
**Ligue Sport Adapté Normandie – Claire LAFORCE**

5 avenue de Tsukuba  
CITIS, Le Pentacle, Bâtiment A  
14200 Hérouville St Clair

**07 68 11 57 10 /**

[liguesanormandie61450@gmail.com](mailto:liguesanormandie61450@gmail.com)

# Programme prévisionnel

## Vendredi 16 décembre 2022

15h30 - 18h30	Accueil des délégations à la <b>salle Étoile Alençonnaise</b>
18h30 - 19h00	Réunions des arbitres et réunions des entraîneurs et dirigeants à la <b>salle Étoile Alençonnaise</b>
19h30	Repas à la <b>salle polyvalente Condé-sur-Sarthe</b>

## Samedi 17 décembre 2022

8h00 - 8h30	Échauffement à la <b>salle Étoile Alençonnaise</b>
8h30 - 12h00	Compétition à la <b>salle Étoile Alençonnaise</b>
12h00 - 13h30	Repas à la <b>salle polyvalente Condé-sur-Sarthe</b>
13h30 - 18h00	Compétition à la <b>salle Étoile Alençonnaise</b>
19h30	Diner et animation à la <b>salle polyvalente Condé-sur-Sarthe</b>

## Dimanche 18 décembre 2022

8h00 - 8h30	Échauffement à la <b>salle Étoile Alençonnaise</b>
8h30 - 12h00	Phases finales à la <b>salle Étoile Alençonnaise</b>
12h00 - 12h30	Remise des récompenses à la <b>salle Étoile Alençonnaise</b>
À partir de 12h00	Distribution des paniers repas à la <b>salle Étoile Alençonnaise</b>

**Merci de noter que ce programme est prévisionnel et est donc susceptible d'être modifié.**

# Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le **11 novembre 2022.**

## Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Vendredi 16 décembre 2022 de 15h30 à 18h30**  
**Salle Étoile Alençonnaise**  
**Rue de Verdun, 61000 Alençon**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du tennis de table en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

## Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis de **12h00 à 13h30 le midi et à partir de 19h30 le soir.**

Ils auront lieu à la :

**Salle polyvalente de Condé-sur-Sarthe**  
**Rue des Alpes Mancelles, 61250 Condé-sur-Sarthe**



La soirée de gala du samedi soir aura lieu :

**Samedi 17 décembre 2022 à partir de 19h30**  
**Salle polyvalente de Condé-sur-Sarthe**  
**Rue des Alpes Mancelles, 61250 Condé-sur-Sarthe**

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués :

**Dimanche 18 décembre 2022 à partir de 12h00**  
**Salle Étoile Alençonnaise**  
**Rue de Verdun, 61000 Alençon**

## Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

## Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

## Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

## Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France des régions seront appliquées. Le règlement **para tennis de table adapté** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN **para tennis de table adapté**

### Modalités d'inscription

Le championnat de France des régions **para tennis de table adapté** relève du règlement **para tennis de table adapté** FFSA.

**Peuvent participer au championnat de France des régions para tennis de table adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2022-2023 avec mention de la classe.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.** Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.**

**Pour la participation au championnat de France des régions, la fiche d'inscription par équipe doit être validée par le président de la ligue régionale Sport Adapté de votre territoire.**

**Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements.**

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le vendredi 11 novembre 2022.** Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

## Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **vendredi 11 novembre 2022** sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

## Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN **para tennis de table adapté** – **Adrien DODU** – et un autre membre de la CSN de la discipline – **Pascal GRIFFAULT** – est programmée le :

**Vendredi 16 décembre de 18h30 à 19h00**  
**Salle Étoile Alençonnaise**  
**Rue de Verdun, 61000 Alençon**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à [adriendodu@gmail.com](mailto:adriendodu@gmail.com).

## Échauffement et compétition

Les échauffements et la compétition se dérouleront sur l'après-midi du vendredi et la journée du samedi à la **salle Étoile Alençonnaise**.

## Équipements sportifs

### **Raquette**

La raquette doit être conforme au règlement FFSA. Les revêtements doivent être inscrits sur la liste du semestre « Authorised racket covering » disponible à la FFSA ou sur le site Internet de l'ITTF réactualisée chaque semestre.

### **Tenue**

La tenue de jeu se compose d'une chemisette à manches courtes et d'un short, de chaussettes et de chaussures de sport. La chemisette et le short doivent être de couleur nettement différente de celle de la balle utilisée (blanche ou orange). D'autres vêtements de sport, dont tout ou partie du survêtement, ne peuvent être portés durant le jeu, sauf avis médical ou à défaut du juge-arbitre. Les joueurs d'une même équipe doivent avoir une tenue sportive identique à l'exception des chaussures et chaussettes.

Chaque ligue peut, dans les limites autorisées par les règlements, présenter son équipe dans la tenue qu'elle aura retenue officiellement.

Dès qu'il opère dans l'aire de jeu, chaque joueur est tenu de porter (épinglé sur son maillot et dans le dos) le dossard qui lui a été attribué.

## Catégories d'âge

Catégories	Jeunes (-18 ans)	Séniors (18 ans et plus)
<b>2022-2023</b>	2006-2005	Nés en 2004 et avant

Si le surclassement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé. Pour cela, un certificat médical délivré par un médecin du sport est exigé.

À titre exceptionnel, un double surclassement pourra être délivré pour certains sportifs repérés espoirs et faisant partie des pôles France. Ce double surclassement sera attribué sur proposition de la DTN et après examen et décision d'un médecin de la commission médicale fédérale.

## Formule de la compétition

### 1/ Conditions de participation

Les épreuves sont organisées dans les classes suivantes : AB, BC et CD, en garçons et en filles âgés de 16 ans et plus.

### 2/ Titres attribués

6 titres sont attribués :

- Champion de France AB messieurs et dames
- Champion de France BC messieurs et dames
- Champion de France CD messieurs et dames

### 3/ Sélections

Ces épreuves sont disputées, entre les équipes sélectionnées de chaque ligue (nouvelles régions au 1<sup>er</sup> janvier 2016). **Le nombre maximum d'équipes qu'une ligue peut engager est 2 équipes dans chaque tableau.**

### 4/ Qualification des joueurs

Les joueurs sélectionnés ne peuvent participer que dans leur classe (AB, BC, ou CD) et tableau (masculin ou féminin).

## 5/ Déroulement des épreuves

### Phase préliminaire

Les équipes sont réparties, d'après le cumul de l'ordre des valeurs des 2 premiers joueurs, en poules de 3 ou 4 ou 5 équipes. Le juge-arbitre effectue la composition des poules la veille de la compétition.

### Phase de classement

Un classement intégral est effectué dans le cas où le tableau comporte plusieurs poules. Le placement des équipes dans le tableau sera fonction d'un tirage au sort prédéfini.

## 6/ Composition des équipes

Chaque équipe est composée de deux à six joueurs pour les tableaux BC, CD et de trois à cinq joueurs pour le tableau AB.

## 7/ Formule

### Classe AB

L'ordre des parties est : AX - BY - CZ - AY – BX. Dans la mesure du possible, la rencontre se déroule sur 2 tables. Les deux premières parties simultanément, puis la 3<sup>e</sup> partie et enfin les deux dernières parties. Les parties se déroulent au meilleur des cinq manches.

- Lors des rencontres en poules, toutes les parties sont jouées.

Si jamais une équipe a remporté les 3 premières parties alors les joueurs A-B ou X-Y peuvent être remplacés par un ou deux autres joueurs.

- Pour les autres rencontres, elle est arrêtée dès que l'une des deux équipes a remporté 3 parties

### Classe BC et CD

L'ordre des parties est : AX - BY – double - AY – BX. Dans la mesure du possible, la rencontre se déroule sur 2 tables. Les deux premières parties simultanément, puis le double et enfin les deux dernières parties. Un troisième, voir quatrième joueur peuvent participer au double en lieu et place des joueurs A-X et/ou B-Y. Les parties se déroulent au meilleur des cinq manches.

La rencontre est arrêtée dès que l'une des deux équipes a remporté 3 parties.

Cependant, lors des rencontres en poules, toutes les parties sont jouées. Si jamais une équipe a remporté les 3 premières parties alors les joueurs A-B ou X-Y peuvent être remplacés par un ou deux autres joueurs.

## 8/ Tirage au sort du choix des lettres avant une rencontre

Les capitaines des équipes de la rencontre sont tenus d'être présents au lieu prévu pour le tirage au sort un quart d'heure avant l'heure fixée pour le début de la rencontre. L'équipe première nommée aura la lettre « A », l'autre équipe la lettre « X ».

## 9/ Forfait

Une équipe non présente un quart d'heure après l'heure fixée pour une rencontre peut être déclarée forfait. Toutefois, si l'intérêt sportif de l'épreuve l'exige, le juge-arbitre peut prendre des dispositions et modifier l'horaire.

# Autorisation médicale

Je soussigné(e) M./M<sup>me</sup> .....

**agissant en mon nom**, autorise :

Le médecin du championnat de France des régions **para tennis de table adapté** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le .....

**Signature**

Je soussigné(e) M./M<sup>me</sup> .....

**représentant légal de M./M<sup>me</sup> .....**, agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France des régions **para tennis de table adapté** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le .....

**Signature**

# Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

**Claire LAFORCE – COL CFR para tennis de table adapté 2022**  
**Ligue Sport Adapté Normandie, 5 avenue de Tsukuba, CITIS, Le Pentacle, Bâtiment A,**  
**14200 Hérouville-Saint-Clair**  
**07 68 11 57 10 / [liguesanormandie61450@gmail.com](mailto:liguesanormandie61450@gmail.com)**

**Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier !

**Pour le vendredi 11 novembre :**

- La fiche d'inscription « association » au format informatique Excel
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement au format informatique Excel **validée(s) par votre ligue régionale**
- La fiche d'autorisation médicale

**À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :**

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**

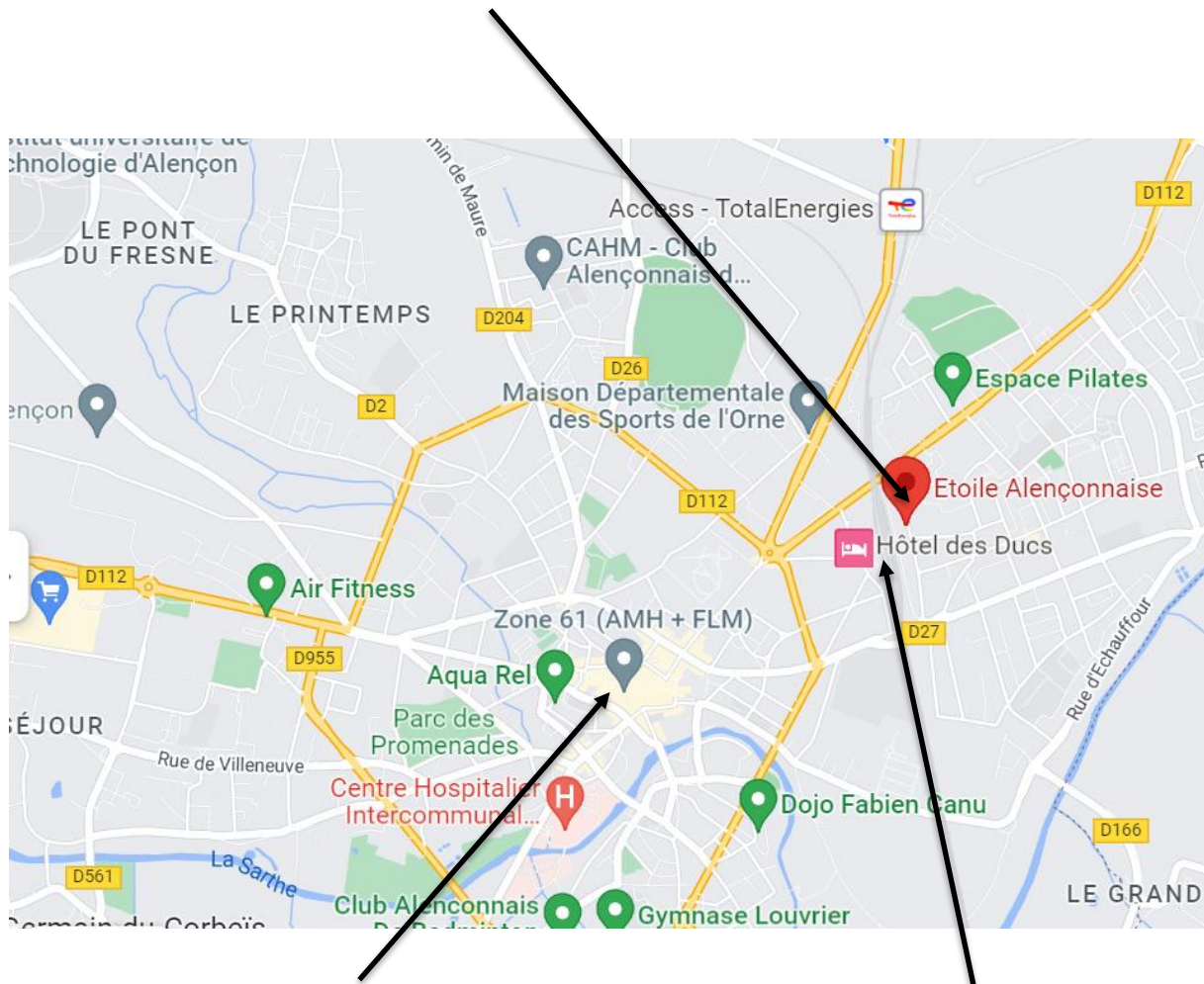
# Plan d'accès

Une fois à Alençon, suivez les flèches jusqu'à la salle Étoile Alençonnaise.



## Salle Étoile Alençonnaise

Rue de Verdun  
61000 Alençon



Centre-ville d'Alençon

Gare d'Alençon



## Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
<b>B&amp;B hôtel</b>	10 rue François Arago, 61250 Valframbert 08 92 78 29 29 + de 10 chambres : <a href="mailto:groupe@hotelbb.com">groupe@hotelbb.com</a>	Chambre single : 47€/nuit Chambre double : 65€/nuit Chambre triple : 75€/nuit + taxe de séjour : 0,80€  Petit-déjeuner : 8,50€	3 km
<b>Campanile</b>	Zat Du Londeau, rue de l'Industrie, 61000 Cerisé 02 33 29 53 85/08 92 23 48 12 <a href="mailto:alenc@campanile.fr">alenc@campanile.fr</a>	Chambre double : 61€/nuit Chambre triple : 75€/nuit + taxe de séjour <i>Attention : les prix peuvent être modifiés selon la saison</i>  Petit-déjeuner : 9€	2 km
<b>Hôtel inn design</b>	Rue de Gatel, 61250 Valframbert 02 33 27 42 64 <a href="mailto:hid.alenc@gmail.com">hid.alenc@gmail.com</a>	Chambre double : 72€ Existe des chambres triple et quadruple <i>Un prix peut être fait selon le nombre de chambres réservées</i>  Petit-déjeuner : 8€	3 km
<b>Hôtel château rouge</b>	3 boulevard Duchamp, 61000 Alençon 02 33 29 49 37 <a href="mailto:hotel.lechapeaurouge.alenc@gmail.com">hotel.lechapeaurouge.alenc@gmail.com</a>	Chambre double : de 71€ à 85€/nuit Existe des chambres triple  Petit-déjeuner : 7€	3 km
<b>Ibis Alençon</b>	13 place Auguste Poulet Malassis, 61000 Alençon 02 33 80 67 67 <a href="mailto:H0982@accor.com">H0982@accor.com</a>	Chambre double : à partir de 70€  Petit-déjeuner : 9,90€	1 km
<b>Hôtel LE HUSSARD</b>	22 place du Général Charles de Gaulle, 61000 Alençon 02 33 27 19 30 <a href="mailto:hotelhussard@yahoo.fr">hotelhussard@yahoo.fr</a>	Chambre double : 78€ Chambre triple : 88€  Petit-déjeuner : 8€	1 km



## Partenaires institutionnels

Soutenu par



## Partenaire principal FFSA



## Partenaires nationaux para tennis de table adapté



## Partenaires locaux

